

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01728

Numéro SIREN : 442 724 704

Nom ou dénomination : AUDITA

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 14329

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/14329

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : AUDITA

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 442 724 704

N° gestion : 2002 B 01728

S.A.R.L. AUDITA

**25, Rue Sylvabelle
13 006 MARSEILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION RELATIF A LA
TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. AUDITA
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Situation arrêtée le 31 janvier 2020

Ce rapport contient 5 pages

SARL MS CONSEIL - Société au capital de 10 000 € - 94, rue du Commandant Rolland - 13008 Marseille

Siret 81760050500017 - RCS : Marseille B 81760050 - TVA : FR 66817600505

Email : m.sitbon@msconseil.eu

Tél. : 06 98 11 92 78

S.A.R.L. AUDITA

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 8.000 Euros

25, Rue Sylvabelle

13 006 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 442 724 704

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
RELATIF A LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. AUDITA
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SITUATION ARRETEE LE 31 JANVIER 2020



S.A.R.L. AUDITA

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 8.000 Euros

25, Rue Sylvabelle

13 006 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 442 724 704

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION **RELATIF A LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. AUDITA** **EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

SITUATION ARRETEE LE 31 JANVIER 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la société S.A.R.L. AUDITA, en application de l'article L.224-3 du Code de commerce, qui nous a été confiée par décision unanime des actionnaires du 4 juin 2020, nous avons établi le présent rapport :

- d'une part sur notre appréciation relative à la valeur des biens composant l'actif social tels qu'ils apparaissent à la situation du 31 janvier 2020.
- Et d'autre part sur la vérification que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

La situation comptable arrêtée le 31 janvier 2020 a été établie sous la responsabilité du Gérant. Il nous appartient de procéder au contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société.



Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale de Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres à la date du 31 janvier 2020 et à analyser les événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Marseille, le 10 juin 2020

Pour la SARL MS CONSEIL

Matthias SITBON

Commissaire aux Comptes à la transformation

*Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence*

